

LA CHECK LIST DU DEMENAGEMENT



Dès que possible

- Lettre de préavis (bailleur ou copropriété) <https://services.bemove.fr/zelok>
- Chercher les écoles, crèches et/ou nourrices proches du futur domicile


PREAVIS NORMAL

PREAVIS COURT

3 mois avant

Budgétiser mon déménagement

- Besoin d'un déménageur ? **Devis gratuit au 09 71 00 77 58**
<https://services.bemove.fr/zelok>
- Résilier mon bail sur <https://services.bemove.fr/zelok>
- Compteur d'électricité : mettre le compteur à mon nom
- Internet : souscrire un nouvel abonnement
- Mobile : vérifier la couverture réseau
- Eau : contacter le service public des eaux
- Assurance habitation : souscrire un nouveau contrat au 09 71 00 77 58 et résilier l'ancien
- Assurance auto : informer mon assureur

 **09 71 00 77 58**

Un interlocuteur unique pour toutes mes démarches

1 mois avant

1 mois avant

2 semaines avant

Communiquer mon changement d'adresse :

- Banque
- Employeur
- Réexpédier mon courrier par La Poste
- Lister le petit matériel (douilles de chantier et ampoules, prises multiples, dominos, joints neufs ...)
- Préparer une caisse à outils pour le jour J
(tournevis d'électricien, clé à molette, assortiment de clés Allen, pince multiprise, marteau etc...)

2 semaines avant

JOUR DU DEMENAGEMENT

Relevés des compteurs :

État des lieux :

.....
Date d'état des lieux de sortie

.....
Date d'état des lieux d'entrée

Mon ancien logement :

Mon nouveau logement :

 Électricité	
 Gaz	
 Eau	



Mettez vos compteurs à votre nom, de compteur... Contactez le : **09 71 00 77 58**



Je pense à confirmer à mon assureur la fin du contrat et lui envoyer une copie de l'état des lieux de sortie ou tout autre document justificatif

1 MOIS APRÈS VOTRE DÉMÉNAGEMENT

- Résilier mes abonnements sur <https://services.bemove.fr/zelok>

- Installer une alarme

Contacter les organismes administratifs :

- Carte grise sur www.ants.gouv.fr
- Listes électorales en mairie ou en ligne sur www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396
- Mutuelle

Contacter les services publics :

- Un seul formulaire : www.service-public.fr/particuliers/

Impôts, Pôle Emploi, Caisse de sécurité sociale (CPAM, MSA, CAF, etc.), Caisse des Allocations Familiales, Caisse de retraite (Agirc et Arrco, Cnav, etc.), Caisse des dépôts

Dans les mois qui suivent :

- Contrats résiliés : vérifier l'arrêt des prélèvements et les éventuels trop perçus
- Changement d'adresse : prévenir l'expéditeur dès que je reçois du courrier encore transféré par La Poste. Si je continue à recevoir des courriers après six mois, j'envisage de prolonger la période de réacheminement par La Poste.